



MAIRIE
31410 MONTAUT
☎ : 05 61 87 41 68
Courriel : mairie@montaut31.fr

Montaut, le 14 octobre 2025

Objet : Démarrage de la phase n°2 des travaux d'aménagement de la route du Vignoble.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la phase n°2 des travaux d'aménagement de la route du Vignoble débutera à compter de mi-novembre 2025 et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier 2026.

Durant cette période, la circulation pourra être temporairement modifiée. Une signalisation appropriée sera mise en place afin de limiter autant que possible les désagréments pour les riverains.

Nous tenons à vous assurer que les transports scolaires ne seront pas impactés par ces travaux. Concernant le ramassage des ordures ménagères, la Communauté des Communes mettra à votre disposition des containers au niveau de la station d'épuration et à l'entrée (côté Saint Sulpice) de la route du Vignoble.

Les services concernés ont été informés et les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir leur bon fonctionnement tout au long du chantier.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que **toute demande de branchement au réseau (eau, électricité, etc.) impliquant une traversée de la voie sera interdite pendant une période de 5 ans** à compter de la réalisation des enrobés. Nous vous invitons donc à anticiper dès à présent toute intervention de ce type avant le démarrage du chantier.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération tout au long de cette période de travaux.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,
Pierre VIEL

